

PUBLIQUES SECTION DE PARIS

Agir pour ne pas Subir

REUNION du 05 septembre 2016 avec Mme GUILLOUET, Responsable du Pôle Pilotage et Ressources, M .GABRIAGUES Adjoint du PPR et M SAINTVOIRIN Responsable de la Division Immobilier, pour faire le point en présence des agents du site de l'ARGONNE sur le projet de restauration porté par la Direction.

Suite à une rencontre avec les agents travaillant sur le site de l'Argonne au mois de mai 2016 qui revendiquent un service de restauration collective sur place, la direction a fait part des importantes avancées intervenues cet été.

En effet, le Secrétariat Général a donné, avec l'aval de la DG, son accord pour l'installation d'un service de restauration sur place. Il s'agit de la concrétisation pour la Direction de la DRFIP d'études entreprises dans ce but, depuis plusieurs années et adaptées aux contraintes spécifiques du site ARGONNE notamment concernant les immeubles de grandes hauteurs. Une convention a également été signée avec la CRAMIF qui partage le site.

Ce restaurant offrira aux agents des prestations équivalentes aux autres restaurants administratifs parisiens.

Le prestataire qui accepte la gestion du service sera ELIOR. Il offrira un choix de repas cuisinés et réchauffés sur place en liaison froide (les normes sanitaires n'autorisant pas la cuisson de grillades ou de frites), ainsi qu'une prestation de sandwicherie.

La gamme tarifaire d'un repas comprenant 1 plat + 2 satellites (dessert, entrée), variera de 8,5 € à 10,50 € selon les plats choisis.

Afin que les tarifs correspondent aux tarifs pratiqués par les autres restaurants administratifs, et c'est une bonne nouvelle pour les collègues, 2 subventionnements seront appliqués :

SYNDICAT CFTC FINANCES PUBLIQUES Section de Paris

☎ 01 55 80 66 46 ou 07 68 77 68 36

E-mail : cftcparis@gmail.com

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr/>



PUBLIQUES SECTION DE PARIS

Agir pour ne pas Subir

- un subventionnement de 5,24 € pour tous les agents
 - un subventionnement complémentaire de 1,22 € pour les agents ayant un indice < 466.
- L'engagement de la Direction Parisienne de faire en sorte que le reste à charge pour les agents d'ARGONNE sera équivalente à celui des agents usagers de l'AGRAF sera tenu.

L'ouverture est prévue pour le mois de janvier 2017. En attendant les agents continueront à bénéficier des conventionnements avec les deux restaurants administratifs habituels. Ces conventionnements seront dénoncés à l'automne pour être effectifs à l'ouverture du restaurant sur Argonne, avec une période de chevauchement d'environ une semaine, par sécurité.

Une carte spécifique sera distribuée pour accéder à ce restaurant, et les agents ayant une carte AGRAF la conserveront.

Cette présentation, qui s'est fait également en présence des OS, sera présenté au prochain CHS/CT.

La CFTC est satisfaite de la solution retenue par la Direction en particulier l'élargissement du projet a un service en liaison froide qui correspond à sa demande en CTL.

Les agents auront enfin la possibilité de se restaurer sur place.

La CFTC restera vigilante et remercie les collègues de bien vouloir l'informer de l'avancée des travaux sur le terrain.

Dès l'année prochaine nous comptons également sur vos retours quant à la qualité et aux choix proposés afin de rapprocher la réalité et les promesses.

SYNDICAT CFTC FINANCES PUBLIQUES Section de Paris

☎ 01 55 80 66 46 ou 07 68 77 68 36

E-mail : cftcparis@gmail.com

Site Internet : <http://www.cftc-dgfi.fr/>



SYNDICAT CFTC FINANCES



PUBLIQUES SECTION DE PARIS

Agir pour ne pas Subir

SYNDICAT CFTC FINANCES PUBLIQUES Section de Paris

à 01 55 80 66 46 ou 07 68 77 68 36

E-mail : cftcparis@gmail.com

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr/>



CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

Powered by
Office